

# MANAGEMENT D'ÉQUIPE

**2 jours** (14 heures)

**PUBLIC :**

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

**PRÉREQUIS :**

- Parler, lire et écrire le français.

**PARTICIPANTS :**

Maximum 12 candidats.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation théorique en fin de formation.

**HORAIRE :**

8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

**INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :**

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : [secretariat@formationdom.fr](mailto:secretariat@formationdom.fr).  
Les inscriptions devront être réalisées 7 jours avant le début de la formation.

**VALIDATION :**

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théorique le centre délivre une attestation de suivi de formation ainsi qu'un certificat de réalisation.

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**OBJECTIFS :**

- Être capable de définir et orienter les actions d'une équipe.
- Être capable de susciter la motivation.
- Être capable de déléguer des tâches à responsabilité.
- Être capable de traiter les erreurs et gérer les conflits.

## CONTENU

• **Définir les objectifs pour orienter l'action des équipes :**

- Expérimenter un travail d'équipe en groupe,
- Identifier les critères de performance d'une équipe,
- Fédérer les énergies vers un objectif commun,
- Clarifier les rôles dans l'équipe,
- Concilier résultat et satisfaction des membres de l'équipe.

• **Susciter la motivation :**

- Pratiquer un management du succès,
- Agir sur les leviers de motivation pertinents,
- Comment les collaborateurs se motivent-ils ?
- Traiter les problèmes de démotivation qui risquent d'affecter la performance de l'équipe.

• **Pratiquer des délégations responsabilisantes :**

- Structurer sa démarche de délégation,
- Les 4 étapes d'une délégation réussie,
- Structurer un entretien de délégation,
- Assurer le suivi en cours de délégation,
- Évaluer la réussite de la délégation.

• **Traiter les erreurs et gérer les conflits :**

- Traiter les erreurs dans une dynamique de progrès,
- Confronter un collaborateur sans le démotiver,
- Diagnostiquer les types de conflits,
- Choisir un mode d'intervention adapté à chaque type de conflit.

**PROFIL DES FORMATEURS :**

Formateurs expérimentés, 2 années d'expérience minimum en tant que formateur.  
3 années d'expérience minimum dans les domaines de la construction.

**MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté et conforme.
- Supports techniques remis aux stagiaires.